

7 – La gestion de l'eau à Sète

La fiche 1 présente la situation de la nappe phréatique présente sous Sète et participant à un vaste aquifère.

La fiche 2 décrit la nécessité de pompage et rejet au canal pour rabattre le niveau d'eau en dessous du niveau de la mer.

L'insuffisance du nombre de sondages n'a pas permis jusqu'à présent de préciser les ordres de grandeur du rejet d'eau nécessaire pendant les travaux. En ce mois de mars 2023, des sondages complémentaires sont en cours, dont nous n'avons pas les résultats. Le niveau théorique de la nappe varie entre 2 m NGF et 0,30 m NGF en période de sécheresse actuelle.

Quoi qu'il en soit, la prévision minimum annoncée par la SPLBT est de 60 000 m³ avec un débit moyen de 30 m³/h. Le seuil de 200 000 m³ sera très certainement dépassé car la cote de rabattement est passée de - 1 m à - 1,40 m, atteignant une partie plus importante du fond calcaire karstique très perméable.

Le mouvement actuel dans les Deux Sèvres s'oppose à la réalisation de 16 méga-bassines stockant chacune jusqu'à 240 000 m³. C'est l'ordre de grandeur du rejet d'eau prévu pour la réalisation du parking Aristide Briand.

La consommation journalière de la ville de Sète est d'environ 6500 m³. Le rejet prévu pour les travaux du parking correspond à la consommation de Sète durant un mois.

Il n'est pas raisonnable de perdre tant d'eau souterraine quand les sécheresses se suivent et que les aquifères ne parviennent pas à se reconstituer. L'opportunité de ce parking doit aussi être évaluée en fonction de ce coût en quantité d'eau douce.